FACULTÉ DE MÉDECINE DE STRASBOURG

ANNÉE 1922 N° 19

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE LA CHIRURGIE AU XVIII^{e} SIÈCLE

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

EN JUILLET 1922

PAR

POL PÉCHENART

EX-INTERNE DES HOPITAUX DE REIMS

PRÉSIDENT :

M. LE PROFESSEUR SENCERT O. ✻ ✾ I.

STRASBOURG

IMPRIMERIE ALSACIENNE

1922

FACULTÉ DE MÉDECINE DE STRASBOURG

ANNÉE 1922

N° 19

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DE LA CHIRURGIE AU XVIII^{e} SIÈCLE

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

PRÉSENTÉE ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

EN JUILLET 1922

PAR

POL PÉCHENART

EX-INTERNE DES HOPITAUX DE REIMS

R. UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN

PRÉSIDENT :

M. LE PROFESSEUR SENCERT O. ✻ ✟ I.

STRASBOURG

IMPRIMERIE ALSACIENNE

1922

FACULTÉ DE MÉDECINE DE STRASBOURG

Doyen	MM.	WEISS O. ✻ ✪ I.
Assesseur		BOUIN ✻ ✪ I.

Professeurs

Embryologie	MM.	ANCEL ✻ ✪ I.
Anatomie		FORSTER ✪ A.
Histologie		BOUIN ✻ ✪ I.
Physiologie		
Physique biologique		WEISS O. ✻ ✪ I.
Chimie biologique		NICLOUX ✪ I.
Anatomie pathologique		MASSON ✪ A.
Pharmacologie, Médecine expérimentale		AMBARD ✪ A.
Hygiène, Bactériologie		BORREL O. ✻ ✪ I.
Médecine légale		CHAVIGNY O. ✻ ✪ I.
Clinique médicale		BARD O. ✻ ✪ I. BLUM Léon ✻ ✪ A.
Clinique chirurgicale		SENCERT O. ✻ ✪ I. STOLZ ✻ ✪ A.
Clinique ophtalmologique		DUVERGER ✪ A.
Clinique dermatologique		PAUTRIER ✻ ✪ A.
Clinique psychiatrique		PFERSDORFF ✪ A.
Clinique neurologique		BARRÉ ✻ ✪ A.
Clinique oto-rhino-laryngologique		N . . .
Clinique gynécologique et accouchement		SCHICKELÉ ✪ A.

Chargés de cours

MM.	ARON Max ✪ A.	MM.	KELLER ✪ A.
	BELLOCQ ✪ A.		LICKTEIG ✪ A.
	BLUM (Paul) ✻ ✪ I.		WEILL ✪ A.
	CANUYT		REEB ✪ A.
	GELMA ✪ A.		ROHMER ✪ A.
	GÉRY ✪ A.		SCHAEFFER ✪ A.
	BOEZ (Méd. d'argent épidémies)		SCHWARTZ ✪ A.
	GUNSETT ✪ A.		STROHL, agrégé ✪ A.
	HANNS ✻ ✪ A.		VAUCHER ✪ A.
	HUGEL ✪ A.		FONTES

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A LA MÉMOIRE
DE MES CAMARADES DU 132e RÉGT. D'INFANTERIE
MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

×

A MA FEMME

petit témoignage de mon grand amour

×

A MES PARENTS

avec toute ma profonde et sincère

reconnaissance filiale

A Monsieur l'Abbé L. Péchenart

Docteur en Théologie et en Droit
Officier d'Instruction publique
Membre correspondant de l'Académie de Reims

en le remerciant affectueusement de toutes ses bontés à notre égard.

×

A MON FRÈRE
A MES TROIS BEAUX-FRÈRES

Chevaliers de la Légion d'Honneur

Souvenir d'admiration fraternelle

A MA FAMILLE ET A CELLE DE MA FEMME

avec toute mon affection

×

MEIS AMICIS

×

A MES MAITRES DE L'HOTEL-DIEU

ET DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE REIMS

A MES MAITRES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

DE STRASBOURG

×

A Monsieur le Docteur O. Guelliot

Chirurgien Honoraire des Hôpitaux de Reims
Membre correspondant de la Société de Chirurgie
Lauréat de l'Institut
Membre de l'Académie de Reims

×

A Monsieur le Docteur Pol Gosset

Médecin des Hôpitaux
Membre de l'Académie de Reims

A Monsieur le Docteur Saint-Aubin

Ancien Chef de Clinique des Hôpitaux
Membre de l'Académie de Reims

×

A L'ACADÉMIE DE REIMS

×

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

Monsieur le Professeur Sencert

Professeur de Clinique Chirurgicale
Membre correspondant de l'Académie de Médecine
Officier de la Légion d'Honneur

Avec toute notre respectueuse gratitude pour le grand honneur qu'il nous fait de présider notre thèse et pour les si judicieux conseils qu'il nous a donnés à Strasbourg.

PRÉFACE

Avant de quitter la bonne et inoubliable salle de garde de notre « vieil Hôtel-Dieu » de Reims pour l'austère cabinet de travail du praticien, et au moment où Reims et son Ecole de Médecine essaient courageusement de sortir de leurs ruines et de revenir à la vie, il nous a semblé intéressant de jeter un coup d'œil sur le passé glorieux de notre bonne et si chère Ville au temps prospère de sa Faculté, et de rappeler toute la reconnaissance et toute l'admiration que nous devons à nos grands Maîtres d'autrefois.

Mais auparavant, il nous est agréable d'adresser un souvenir respectueux et reconnaissant à tous ceux qui nous ont initiés à la vie médicale.

A nos Maîtres de l'Ecole de Médecine et des Hôpitaux de Reims, et en particulier à Messieurs les Professeurs Colleville, Pozzi, de Bovis et Jacquinet, et à MM. les Docteurs Hoël, Roussel, Morange, Bouvier et Langlet, dont nous avons été l'externe ou l'interne, nous adressons nos plus sincères et respectueux remerciements pour les enseignements qu'ils nous ont donnés et pour les exemples de conscience et de probité professionnelles qu'ils nous ont montrés. Ils nous ont fait connaître et aimer notre belle profession et nous nous efforcerons au cours de notre carrière de suivre leurs grandes leçons intellectuelles et morales, comme ils avaient suivi les mêmes leçons « des honnêtes hommes » qui illustrèrent si longtemps l'Hôtel-Dieu de Reims.

A Monsieur le Docteur O. Guelliot, notre ancien « Maître en Chirurgie » à l'Hôpital et notre Maître de toujours en recherches historiques, nous nous permettons de lui témoigner notre respectueuse gratitude pour les encouragements qu'il nous a prodigués au cours de ce travail, notre admiration pour ses travaux historiques si documentés et si précieux, et notre reconnaissance pour tous les documents qu'ils nous a indiqués et laissé consulter si obligeamment.

A MM. les docteurs Saint-Aubin et Gosset, nous adressons notre plus reconnaissant souvenir pour les conseils qu'ils nous ont donnés dans la préparation de cette étude et pour les renseignements qu'ils nous ont apportés si aimablement.

A tous nos bons camarades, et en particulier à nos amis de la salle de garde, — qu'ils soient d'avant ou d'après guerre —, dont l'affection si gaie, si franche, et pour certains si fraternelle, restera profondément gravée dans notre cœur, nous adressons notre meilleur souvenir et nos vœux les plus sincères de réussite.

Et maintenant nous n'avons plus qu'à demander la grande indulgence pour ce premier et modeste essai d'études historiques; nous doutons qu'il soit très intéressant à lire, mais nous pouvons affirmer qu'il a été très intéressant à préparer, parce qu'il nous a permis d'apprécier toutes les splendeurs intellectuelles de notre chère Cité aux temps où « nulle Cité ne devait être préférée à Reims ».

HISTOIRE DE LA CHIRURGIE AU XVIII^e SIÈCLE

Si le XVII^e siècle passe à juste titre pour être « le grand siècle » au point de vue littéraire et au point de vue artistique, il est à remarquer qu'au point de vue scientifique, il est inexistant. Il appartient au XVIII^e siècle de devenir le siècle de la curiosité scientifique. Il va être de bon ton, en effet, à la cour de France et dans la haute bourgeoisie parisienne de s'intéresser aux cours d'Anatomie et aux opérations chirurgicales; les chirurgiens atteints par cette vague de « snobisme » prendront confiance en eux et se détacheront petit à petit de la famille des barbiers et de celle des Docteurs-Régents, auxquels ils appartenaient ou dont ils dépendaient.

Au XVIII^e siècle les anatomistes seuls avaient progressé: Harvey [1]), de Londres, avec la démonstration définitive de la circulation du sang, Pecquet [2]), de Paris, et Bartholin, de Copenhague, avec leurs expériences sur la circulation lymphatique, Glisson, avec sa description de l'appareil biliaire, Sténon, avec ses travaux sur les glandes salivaires, Lower [3]), avec ses révélations sur la musculature du cœur, Malpighi, avec ses travaux sur la

---

[1]) Harvey, *exercitatio anatomica cordis et sanguinis motu in animalibus* (1628).

[2]) Pecquet, *experimenta nova anatomica*, Parisis, 1651.

[3]) Lower Richard, *De Corde*, 1669.

structure des vésicules pulmonaires et du rein, Graff, avec son étude sur les organes génitaux de l'homme et de la femme, Wirsung, avec son étude du pancréas, Sylvius, avec ses descriptions de l'aqueduc et de la scissure qui ont gardé son nom, Th. Willis, avec ses études sur « l'hexagone » artériel de la base du cerveau, tous avaient donné à l'Anatomie un essor qui bouleversait toutes les théories précédentes.

Mais aux anatomistes, seuls sortis de l'ornière, ne se joignaient que quelques chirurgiens de mérite qui « osaient », avec sagacité. Dionis, chirurgien de la Cour de France, dont le *Cours d'opérations de Chirurgie* peut être considéré comme le modèle du genre. J.-L. Petit (1674-1750), dont la réputation de grand chirurgien à la fin du XVII[e] siècle commence à le faire remarquer; c'est à peu près tout pour la France.

A l'étranger, Fabrice de Hilden est considéré comme le grand instaurateur de la chirurgie en Allemagne, principalement comme inventeur de nombreux instruments[4]). Scultet, d'Ulm, dans son « *Armentarium Chirurgicum* », nous décrit tous les différents instruments et appareils de chirurgie que l'on employait de son temps. Bref, au XVII[e] siècle beaucoup de recueils d'observations chirurgicales, mais peu de chirurgiens, peu d'opérateurs.

La grande et fréquente opération du chirurgien du XVII[e] siècle est la Saignée[5]). Tous les chirurgiens y consacrent dans chacun de leurs livres plus d'une quarantaine de pages. On saignait dans toutes les maladies « pour dé-

---

[4]) Parmi lesquels : une pince à dents pour extraire le fœtus, qui inspirera le forceps de Chamberlen; un amygdalotome, des canules pour l'extraction des corps étrangers de l'œsophage; un appareil pour la réduction des luxations de l'épaule, etc.

[5]) La saignée était alors « l'épée de chevet de la médecine ». On raconte que Jusuet saigna 1600 fois une femme en l'espace de 17 ans. Pour faire la phlébotomie, il fallait « une bougie ou un rat de cave » (car l'opération se faisait toujours dans l'ombre, tous rideaux baissés), une bande de toile, deux compresses, trois poëlettes à oreilles contenant trois onces pour voir si le sang était vicié ou non.

barrasser l'organisme du sang vicié et, toutes les maladies ayant leur source dans le sang, la saignée remplaçait le sang vicié par un sang nouveau ».

Science chirurgicale donc presque embryonnaire. De plus le chirurgien était en même temps le serviteur très humble du tout-puissant Docteur-Régent qui prescrivait « ex cathedra » selon les aphorismes d'Hippocrate, sans grands moyens d'exploration pourtant. Il est vrai que les deux, en ce temps-là, n'avaient pas la même instruction; le Docteur-Régent passait une série complexe d'examens depuis la Maîtrise ès-arts jusqu'à la thèse « cardinale » qu'ignorait le pauvre chirurgien-barbier; de plus, l'un parlait en latin, l'autre en vieux français.

C'est au XVIII[e] siècle que la chirurgie, enfin, va naître et se développer; le Maître en Chirurgie va se désolidariser du barbier auquel il était associé depuis plus de 150 ans, et avec l'ordonnance de 1743, il deviendra une personnalité très digne et très indépendante; il se soustraira, non sans lutte évidemment, à l'autorité du tout-puissant Régent de Faculté, seul chargé jusque-là « d'exécuter manuellement diérèse, synthèse, exérèse, prothèse et gardant dans ses attributions lèpres, syphilis et accouchements ». D'après les lettres patentes de 1756: « Ceux qui exerceront purement et simplement la Chirurgie, seront réputés exercer un art libéral, et jouiront de tous les privilèges attribués aux arts libéraux. » *(Règlements généraux pour la Communauté des chirurgiens.)* Même le Parlement va prendre la défense de ses intérêts corporatifs: « Nul ne pourra exercer la Chirurgie s'il n'est reçu Maître, et défense est faite à tous autres, Ecclésiastiques séculiers ou réguliers, Religieux ou autres, aux Barbiers, aux baigneurs étuvistes, de faire aucune incision, de pratiquer aucun pansement, sous peine de 500 livres d'amendes » [6]).

---

[6]) Un édit réglemente même l'esprit de confraternité: « Aucuns chirurgiens, Maîtres ou autres généralement quelconques ne pourront lever aucun appareil posé par un autre, hors le cas d'un

Nous sommes loin du pauvre chirurgien barbier si honni et si méprisé du siècle précédent!

Pour pouvoir exercer la Chirurgie, l'aspirant à la Maîtrise est obligé de faire de nombreuses années de stage et d'études, soit comme « apprenti », soit comme « garçon chirurgien » [7]). L'apprenti saigne, panse, pose ventouses et emplâtres et devient ensuite l'assistant dans les opérations. L'aspirant doit de plus passer un certain nombre d'examens devant la Communauté des Maîtres en Chirurgie de la Ville à laquelle il appartient, Communauté présidée par un Docteur-Régent (présidence toute honorifique du reste [8]). La Communauté confère deux

---

péril évident, qu'en la présence ou après une sommation bien et duement faite, à peine d'interdiction et de 500 livres d'amende. (*Article 92 de la police de la chirurgie, 1754*, à Paris, en Parlement.)

Comme les temps sont changés, hélas! Et pourquoi faut-il que le « mercantilisme » de certains aient déformé ce vieil esprit confraternel !

[7]) Jusqu'en 1772, pour devenir Maître en Chirurgie à Reims il fallait d'abord avoir été apprenti trois ans chez l'un des Maîtres de la Communauté, ou après deux ans d'apprentissage, avoir servi un an à l'Hôtel-Dieu. Les contrats d'apprentissage étaient passés devant notaire et transcrits sur *le livre bleu* de la Communauté. Le prix d'apprentissage était variable; la moyenne était de 300 livres. Caqué à Reims, en 1783, demandait 600 livres (Dr Gosset, *Les Chirurgiens rémois*, Union Médicale, Nord-Est, nov. 1902). Evidemment des dispenses spéciales et des abrogations de droits d'examens étaient réservés aux fils des Maîtres « qui doivent être préférés aux autres aspirants » ou « à ceux qui auront épousé une fille des Maîtres ». (*Statuts et Règlements généraux*, 1754.)

[8]) Il y avait des Communautés de Maîtres en Chirurgie dans toutes les villes où se trouvait Archevêché, Evêché, Parlement, Chambre des Comptes, Cour des Aides, Bailliage ou Sénéchaussée.

La Communauté des Maîtres en Chirurgie de la Ville de Reims se composait du Lieutenant du Premier-Chirurgien du Roi (appelé longtemps « le Premier Barbier-Chirurgien, Chef et Garde de la Chirurgie et de la Barberie »), du Doyen et de tous les Maîtres, d'un Prévot quand il y a avait moins de vingt Maîtres et de deux Prévots quand il y avait plus de vingt Maîtres. (Philippe, *Précis historique sur l'ancienne Communauté des Maîtres en chirurgie de Reims.)*

sortes de titres: « *légère expérience* » pour le futur praticien de village et « *grand chef-d'œuvre* » pour celui qui postule une situation dans une ville. Ces derniers seuls peuvent pratiquer les grandes opérations, savoir: la Trépanation, la Cure de la taille et des fistules. A ce degré qui comporte pour tous droits (ordonnance de 1730), le versement de 400 livres environ, se rattachent de nombreux examens successifs (neuf): « *Immatricule* », « *Tentative* » qui sont très sommaires, puis le *Premier examen* qui traite des principes de la Chirurgie; ensuite les « *Quatre semaines* », chaque examen en deux séances: d'abord l'*Ostéologie*, puis l'*Anatomie* avec dissertation, ensuite les *Opérations* avec manœuvres d'obstétrique, enfin *la Saignée* et les médicaments d'ordre chirurgical: un dernier examen enfin *(examen de Rigueur)*, rapport écrit sur plusieurs malades et suivi de la prestation de serment entre les mains du Lieutenant[9]).

Voici donc notre apprenti devenu Maître. Les contrats d'apprentissage étant devenus assez rares, il nous a semblé intéressant de publier le contrat d'apprentissage

---

[9]) Formule du Serment des Chirurgiens de la Ville.
Je jure sur ma part de Paradis:

1° De rendre Gloire à Dieu toute ma vie, de l'aimer et de ne servir que lui seul.

2° De vivre et de mourir dans la foi Catholique, Apostolique et Romaine.

3° D'honorer et de respecter ceux qui m'ont enseigné l'art de guérir et ceux qui m'autorisent à le pratiquer.

4° De l'exercer avec probité et selon les édits, arrêts, statuts et règlemens du Royaume.

5° D'assister les pauvres gratuitement de mes secours et de mes conseils.

6° De ne donner, de n'employer et de ne conseiller aucun moyen propre à procurer l'avortement des femmes et des filles enceintes, de garder les secrets sur l'état de celles-ci et sur la nature de toutes les maladies qui doivent être cachées.

d'un nommé Pierre Martinot, contrat que M. le Dr Gosset conserve dans sa collection et qu'il a publié dans l'*Union Médicale du Nord-Est*, 30 novembre 1902:

Conditions accordées pour l'apprentissage de Pierre Martinot au logis et soubz Me Simon Barbier, chirurgien demt à Reims,

Premier

Que led. Martinot sera tenu demeurer au logis dud. Barbier, le servir actuellemt en sond. art pendant trois ans comenceant au vigme de ce pnt mois d'Apvril et payer pour sa norriture, logemt, blanchissage de ses linges et rabats la soe IIe LXXl. payable moictier lors de l'entrée dud. Martinot, l'aut. moictier un an aprés. Et arrivant que led. Martinot voulust se retirer dud. service au bout de deux ans, ce qu'il ne pourra f. qu'en advertissant trois mois auparavant led. Barbier, ledit Martinot sera tenu, pour acquérir la liberté de la troisième année, payer aud. Sr Barbier la soe de tente livres, tenu encore led. Martinot payer aux mres jurez le droict d'entrée qui est de trois livres, et de servir en toute fidellité led. Sr Barbier. Et led. Sr Barbier tenu de instruire et monstrer en ce qui sera dud. art et employer ledit Martinot aux occasions favorables pour acquérir de la cappacité, icelluy norrir et heberger et f. blanchir son linge. Faict et signé double à Reims ce huictème Apvril mil six cent trente deux avec promesse d'en passer contract par devant notres. Le tout soubz le bon plaisir de M. de Santeul, conr du Roy et trésorier gnal de ses finances à Paris, auquel à ceste fin ces pntes seront envoyées par M. le Controolleur Vuillot qui a soussigné les pntes pour et au lieu dud. Sr de Santeul pour effectuer ce en quoy led. Martinot est obligé cy dessus. S. BARBIER.

Où en était, à cette époque, la science chirurgicale? La littérature était abondante. Le chirurgien n'étudiait plus l'antique « *Bréviaire des aspirans* », la « *chirurgia magna* » de Guy de Chauliac, sans cesse commentés depuis trois siècles. Le manuel classique était celui de Georges de La Faye, « *les principes de Chirurgie* », qui date de 1739: il les complétait par sa belle édition avec planches du Cours d'opérations de Chirurgie de Dionis, chirurgien de la Dauphine sous Louis XIV.

C'étaient aussi les *aphorismes de Chirurgie* de Bœrhave de Leyde (1668-1738), qui devaient être commentés

et traduits du latin par Van Swieten en 1765. Le chirurgien avait encore à sa disposition le magnifique traité des *maladies des os* de Jean-Louis Petit, résumé du cours de celui-ci à l'amphithéâtre de Saint-Côme, traité très clair et très nettement observé [10]). Les livres d'opérations de Ledran et de Garangeot, celui de Raveton, chirurgien d'armée, sur les plaies, par armes à feu où le premier il décrivait la « *pourriture d'hôpital* », le traité de Morand sur la taille « *au haut appareil* », les mémoires académiques de Quesnay sur *la saignée*, que certains, à Paris, se permettaient déjà de critiquer, sur la gangrène, la suppuration [11]), étaient à ce moment les livres de chevet du Maître en Chirurgie. Un traité des maladies des femmes et un manuel d'accouchement d'Astruc, compilateur soigneux et érudit, ennemi de toute nouveauté, avaient une faveur très spéciale qui dépassait déjà la province qu'habitait l'auteur. Mais le compendium auquel tous se référaient constamment, était l'œuvre de Laurent Heister, de Francfort, dont les institutions chirurgicales connaissaient dès 1739 nombre de traductions et de rééditions [12]).

---

[10]) Dans ce livre de J.-L. Petit, le chapitre des luxations est fait d'une façon très remarquable et toute moderne. Il y étudie et expose les causes des luxations, leur mécanisme et leur traitement, l'application des appareils avec la plus grande précision.

Le premier, J.-L. Petit, explique clairement et exactement le mécanisme de la luxation de la mâchoire inférieure. Il s'occupe aussi des « ankyloses », des tumeurs blanches « avec suppurations fréquentes chez les scrofuleux, les vérolés et rachitiques ». Il conseille la ponction de la jointure et il fait des « exostoses » une manifestation syphilitique.

Nihil novi sub sole!

[11]) Toute suppuration est toujours due au sang vicié.

[12]) Dans un de ses livres, il rapporte un cas de suture de l'intestin qui fut suivie de succès. Dans une opération de hernie étranglée avec sphacèle de l'intestin il resèque les parties mortifiées, puis « *binas partes extremas easdemque sanas, superiore in inferiorem insinuata, leviter per injectum filum conjunxit* ».

Un an après, à l'autopsie, on constatait que la suture avait été admirablement faite.

Observation de Ramhdorf, chirurgien du duc de Brunswick.

L'étude de l'Anatomie, base de l'art chirurgical, était très poussée aussi au XVIII[e] siècle. Vers 1779, Pierre-Joseph Desault ouvrira des cours d'anatomie spéciale et créera en France l'Anatomie chirurgicale qui fera appeler son auteur « le Génie de la Chirurgie ».

A l'étranger J. Hunter, Alexandre Monro, Pott en Angleterre, Ruysch en Hollande publient des traités d'Anatomie très intéressants et très complets. Le XVIII[e] siècle va s'appeler le siècle de la circulation lymphatique.

Mais c'est surtout en Médecine opératoire que l'on marque le plus de progrès et nous l'étudierons plus en détail quand nous examinerons plus loin les travaux des grands chirurgiens rémois du XVIII[e] siècle.

A propos de l'amputation, malgré la campagne ardente de Bilguer (1720—1796) qui voulait que l'amputation fût bannie de la chirurgie [13]), l'opération courante, *la méthode circulaire* avec J.-L. Petit et Antoine Louis le disputait à la *méthode à lambeau*, pratiquée la première fois par Lowdam d'York et soutenue en France par La Faye et Raveton. A noter aussi l'observation de Faure, chirurgien-major de Royal-vaisseaux, observation couronnée par l'Académie [14]) et où il établissait qu'il était dangereux d'amputer sur le champ dans le cas de fracas des membres; il y avait alors avantage, disait-il, à gagner du temps en donnant au blessé des soins généraux [15]).

Le traitement des plaies divisait la corporation. Avec Chirac de Montpellier, J.-L. Petit et Ledran préconisaient *la réunion immédiate*, tandis que Garangeot et Tenon appliquaient le *pansement rare*, et qu'avec La Faye et Antoine Louis, la majorité maintenait selon les cas, soit *la béance*,

---

[13]) *Dissertation sur l'inutilité de l'amputation des membres.* (Halae, 1761, traduite en français par Tissot.)

[14]) La fondation de l'Académie Royale de Chirurgie est due au zèle et aux soins réunis de Lapeyronie et de Maréchal, premiers chirurgiens du Roi; le premier secrétaire fut Antoine Louis.

[15]) Une notice de la Direction du Service de Santé en 1915 réproduisait à peu près les mêmes termes.

soit *l'emploi de bandages « unissans »*[16]), tous également persuadés d'ailleurs que la suppuration était la condition nécessaire et indispensable de la guérison et rejetant obstinément la suture des tendons!

Si le tourniquet à pelote de J.-L. Petit avait perfectionné la compression des gros vaisseaux, on ne craignait plus — encore que fort douloureuses —, les ligatures que l'on pratiquait avec du fil ciré. L'hémostase étant alors mieux assurée pendant l'opération, le chirurgien allait avoir plus de hardiesse et aussi moins de précipitation dans les différents temps de son acte opératoire. Le frère Côme, garçon chirurgien devenu feuillant avec son *lithotome caché*, présenté en 1748, venait de rajeunir l'opération de la taille dont les procédés abondaient. (Nous verrons les modifications importantes que fera subir à ce lithotome le chirurgien rémois Caqué et les discussions passionnantes qui suivront entre les deux chirurgiens)[17]).

Pendant ce temps Morand ponctionne la plèvre, fait nouveau à côté de la très ancienne opération de l'empyème. En matière de trépanation, La Peyronie introduit le panse-

---

[16]) L'art des bandages, branche de la Chirurgie spéciale, était l'objet d'un enseignement des plus minutieux.

[17]) « Nos anciens en Champagne étaient calculeux très volontiers », dit le Docteur Guelliot et il est intéressant de rappeler les bonnes histoires que raconte le Dr. Guelliot dans «*les thèses de l'ancienne Faculté de Médecine de Reims* » sur les soi-disant responsabilités du vin de Champagne au sujet de la « strangurie » et des calculs. Les médecins de Bourgogne prétendaient, en effet, que le vin de Champagne avait une très forte influence dans la production de la goutte et de la pierre; les médecins rémois, Navier, entr'autres, soutenaient au contraire que « notre vin chassait les germes de la pierre et de la gravelle » (Thèse de Jean Claude Navier, 1717, «*sur l'usage du vin de Champagne mousseux contre les fièvres putrides et autres maladies de même nature*»). Les poètes se mirent aussi dans la bataille et la question resta en suspens jusqu'à ce que l'on ait reconnu que la « lithiase urinaire, » moins fréquente qu'autrefois (malgré que l'on boive autant, si ce n'est plus, de vin de Champagne!) devait être cherchée dans des conditions générales de vie, de nourriture, de mauvaise hygiène.

ment du cerveau avec les huiles essentielles éthérées. Tandis que J.-L. Petit ose l'incision de la dure-mère.

Ce dernier venait de décrire et de traiter le premier la rétention des prostatiques. Daviel [18]) et La Faye avaient réglé avec de remarquables succès l'instrumentation et le procédé opératoire de la cataracte. A Montpellier Lamorière et Mejean avaient chacun un procédé personnel et une instrumentation spéciale pour opérer la fistule lacrymale.

Goulard vantait ses pinces pour polypes des fosses nasales. A Museux et Caqué, on devait les premières ablations d'amygdales, « rescission des amygdales », comme on

---

[18]) Jacques Daviel (1696-1762), oculiste du Roi Louis XV, vient à Reims en 1751 où « en moins de trois semaines du 15 septembre au 5 octobre, il y exécute 43 extractions de cataractes sur 24 personnes présentées par divers médecins de la ville auxquels il confia le jour de son départ l'honorable mais périlleuse responsabilité des soins consécutifs ». (*Jacques Daviel à Reims* par les Docteurs H. Delacroix et Guelliot, Reims, 1890). Depuis très longtemps l'opération de la cataracte se faisait par abaissement. Daviel pratiqua une opération qu'avait déjà tentée, sans résultats heureux, Charles-Saint-Yves, en 1708, c'est-à-dire l'opération de la cataracte par extraction.

Le chirurgien rémois Caqué devint le collaborateur de Daviel et se chargea de recueillir les observations ophtalmologiques de l'oculiste du Roi; il remplit ses fonctions avec d'autant plus de soin que cette question l'intéressait beaucoup puisqu'il devait opérer plus tard de la cataracte un grand nombre de personnes, que l'Académie attendait impatiemment « les résultats promis par Daviel de l'extraction du cristallin » et qu'il ambitionnait personnellement le titre de membre correspondant de l'Académie de Chirurgie.

« D'après le rapport de Caqué, cite le Docteur Delacroix, 9 sur 35 des yeux opérés étaient perdus, ce qui, à supposer une même proportion d'insuccès et de succès dans les 8 cas non relatés, donne environ 25 pour 100 d'insuccès, soit 31 guérisons ou améliorations ». Chiffre très intéressant, bien qu'on puisse le considérer un peu exagéré, car on n'obtient guère mieux à notre époque; mais ceci doit nous faire néanmoins apprécier la merveilleuse sûreté de coup d'œil et d'habileté opératoire de Daviel [1]).

[1]) Diderot mit en scène cette dextérité admirable dans une page inoubliable : *Addition à la lettre sur les aveugles.*

(Cité par le Dr Delacroix.)

disait et nous pourrons plus loin constater la valeur de la science chirurgicale des deux chirurgiens rémois.

Mais là où l'audace était grande alors, c'était en matière de chirurgie intestinale; on n'abandonnait plus à elles-mêmes les hernies partiellement gangrenées. Nous avons vu plus haut que Heister de Francfort rapportait un cas de suture de l'intestin en 1740. La Peyronie avait avec succès, à peu près vers la même époque, fixé au dehors les deux bouts de l'intestin affrontés par un pli au mésentère, et Duverger, chirurgien-major à Maubeuge, avait, avec un fragment de trachée de poulet, réalisé une entéro-anastomose et obtenu une guérison.

Enfin Leroux de Dijon préconisait la cautérisation des plaies vénéneuses, soutenant qu'elles étaient autant « de foyers d'inoculation », tandis que Fabre de Tarascon s'élevait avec autorité contre l'abus des multiples onguents dans les pertes de substance.

Tel était donc l'état de l'art chirurgical en France au XVIII[e] siècle. Quels progrès y ont été accomplis!

La profession de chirurgien est relevée de l'état d'abaissement où elle végétait depuis le Moyen Age, époque du chirurgien-barbier-étuviste. Désormais le Maître en Chirurgie est indépendant, il n'est plus assimilé au barbier et va se dégager petit à petit de la tutelle si lourde des Docteurs-Régents. Il fait partie d'une communauté importante qui a ses règlements et ses rites. L'Académie de Chirurgie est fondée et établit des concours entre tous les chirurgiens parmi lesquels se font remarquer surtout les chirurgiens de province. L'enseignement est donné dans les Collèges et principalement dans ceux de Saint-Côme de Paris et de Montpellier par des professeurs et « des démonstrateurs royaux » qui connaissent leur affaire. Le Maître-chirurgien « de légère expérience » reste le seul guérisseur officiel du village. Le Chirurgien de « grand chef-d'œuvre » est désormais forcé de faire ses « humanités ». En chaque ville, prévôté ou évêché, une communauté existe avec Doyen, Prévôt et Syndic, présidée par un Lieutenant du Premier Chirurgien du Roi. La littérature

chirurgicale commence à être sérieusement nourrie. Tous les chirurgiens rivalisent d'émulation pour apporter à l'étude de la Chirurgie les matériaux les plus nombreux et les plus documentés. Parmi ceux-ci Hoin, Maret et Leroux de Dijon, Lecat de Rouen[19]), les Rémois Caqué, Museux et l'accoucheur Robin[20]) sont restés célèbres. Les opérations courantes sont avec le trépan, les amputations diverses qui sont perfectionnées, et « la taille » qui abonde en procédés. Les pansements utilisent les baumes divers. La Chirurgie abdominale commence à être pratiquée convenablement.

Grand Siècle donc au point de vue innovation chirurgicale! Et maintenant avant d'entrer dans le détail de la vie chirurgicale à Reims au XVIII[e] siècle, évoquons une

---

[19]) Lecat Nicolas, qui devait devenir le premier Chirurgien de Rouen, était né à Bléraucourt (Aisne) et avait fait une partie de ses études à Reims. Le Docteur Guelliot a retrouvé la trace de ses deux séjours à Reims: le premier 1724-1725, comme élève en Chirurgie; le second en 1733, pour conquérir le titre de Docteur. Lecat a même publié une dissertation originale sur un pilier branlant de l'église St-Nicaise, de Reims.

Il est donc bien de chez nous'!

[20]) Robin Pierre, né à Reims en 1725, reçu Maître en Chirurgie en 1760, fut d'abord chirurgien sous-aide major des camps et armées du Roi, puis revint à Reims « démonstrateur en l'art des accouchements » où il fut nommé membre associé de l'Académie Royale de Chirurgie. Il mourut à Reims le 19 août 1804.

« Les biographes, dit le Docteur Pol Gosset, dans son opuscule sur *les Sages-Femmes du Pays Rémois au XVII[e] et au XVIII[e] Siècle* (Reims, 1909), ont oublié cette figure originale, peut-être parce qu'il n'appartenait ni au corps professoral, ni aux hôpitaux », mais son nom doit être rappelé parce que Robin fut le premier chirurgien-accoucheur à Reims, parce qu'il y pratiqua 5.000 accouchements et parce qu'il y fit les premiers cours d'accouchements aux Sages-Femmes, cours qu'il continua jusqu'en 1795, date à laquelle ils furent suspendus faute d'argent.

(A lire le rapport de Robin sur *les désaccords entre les Chirurgiens et la Faculté* à propos des examens (1788-1789), cité par le Docteur O. Guelliot dans « *la fin de la Faculté de Médecine de Reims* » (page 182).

vieille institution qui nous est chère: **La Faculté de Médecine de Reims.**

L'Université de Reims ayant été fondée par une bulle du Pape Paul III, daté du 5 janvier 1547, la Faculté de Médecine de Reims commença à fonctionner en 1550. Les deux premières réceptions de docteurs que nous connaissions, dit le docteur O. Guelliot, dans *les Thèses de la Faculté de Médecine de Reims*, ne datent que de 1557. Il est vrai que pendant cette époque la Faculté de Paris, troublée par les agitations de la Ligue, ne créa de 1550 à 1600 que 8 à 10 docteurs par an.

La Faculté depuis le début du XVII^e^ siècle était située dans la rue qui porte encore le nom de l'Ecole de Médecine, c'est-à-dire, près de la Cathédrale. Il y avait à la Faculté trois chaires fondées: les *deux Furnériennes* et la *Mallienne*. Jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle les professeurs étaient nommés au concours, « à la dispute »; à partir de cette époque, — et ceci malgré l'édit royal de 1707 qui exigeait que « toutes les chaires de professeur qui vaquent et qui vaqueront soient mises à la disupte » —, les places étaient données aux Docteurs-Régents suivant leur ancienneté. Les professeurs recevaient comme traitement en moyenne de 600 à 800 livres; de plus ils étaient exemptés de certaines charges (la taille par exemple). Dans toutes circonstances officielles, les Docteurs-Régents portaient un costume de rigueur, qui n'était pas le même l'hiver que l'été. Les cours de la Faculté étaient plutôt des lectures où on y commentait les grands maîtres. En 1785 la Faculté décida d'introduire un examen d'Anatomie et de Chirurgie (ou plutôt de Médecine opératoire) dans les épreuves du *grand ordinaire*, et cette réforme fut préconisée par le chirurgien Caqué.

La Faculté délivrait trois sortes de diplômes de doctorat: un seul examen pour les candidats *étrangers* qui ne leur donnait pas le droit de pratiquer en France, *le petit ordinaire* avec ses deux thèses, pour l'étudiant qui, après trois ans d'études, voulait exercer n'importe où, à condition que ce ne fût ni à Reims, ni dans aucune ville de

Faculté; enfin *le grand ordinaire* avec ses neuf actes et ses trois thèses qui donnait le droit d'exercer à Reims et qui permettait de briguer une chaire à la Faculté. Les examens du grand ordinaire duraient quelques fois deux ans. Les droits d'examen avec frais d'impression de thèse, frais de « l'ample dîner » qui clôturait obligatoirement le grand ordinaire, « frais de bougies »[21]), s'élevaient à plus de 4000 livres. C'était bien cher! C'est pourquoi les candidats au grand ordinaire furent rares!

Le 15 septembre 1793 la Convention votait la suppression sur toute la surface de la République « des Facultés de Théologie, de Médecine, des Arts et de Droit »[22]); la Faculté de Médecine de Reims n'avait plus qu'à fermer ses portes: elle ne disparut cependant que la dernière, après la fermeture de la Faculté de Droit et de la Faculté de Théologie. Elle avait délivré quelques mois avant son 920e diplôme de docteur[23]).

Nous avons emprunté tous ces renseignements à la magnifique étude de notre ancien maître, le Docteur

---

[21]) Les candidats étaient obligés, en effet, d'offrir cet « ample dîner », auquel les examinateurs tenaient fort et dont ils savaient en apprécier la valeur. Ils étaient forcés aussi de donner une certaine quantité de bougies au doyen, au président, aux autres docteurs, quelque fois même aux femmes et aux filles des docteurs-régents. Le docteur Guelliot nous raconte que Petit y avait ajouté « des pains de sucre », « des paires de gants blancs » au doyen, au président, aux examinateurs et à leurs femmes. La vie devait être déjà bien chère à ce moment-là à Reims !

[22]) La faculté de Médecine se qualifiait *saluberrima;* celle des Arts, *praeclara*; celle de Théologie *sacra* et celle de Droit *consultissima.*

[23]) Nos Rois choisirent parmi les élèves de Reims leur Premier Médecin : ainsi La Frambroisière, Vallot, et Sénac.

La Faculté de Paris lui dut plusieurs doyens illustres: Monantheuil, Lethieullier (1760), Andry, Hecquet (1709), Desessartz, Dubois; un grand nombre de docteurs-régents : Husson, Clocquet, etc.

Citons encore: Macquard, Raussin, Navier, Cabanis, qui devait devenir professeur de la Faculté de Paris et membre de l'Institut, Petit, Guillotin, Helvetius, Jussien Joseph, Lecat.

Docteur H. Henrot, *Histoire de l'Ecole de Médecine de Reims.*

O. Guelliot, dans « *La Fin de la Faculté de Médecine de Reims* », page 4 à 100.

Après avoir assisté à la fermeture de notre vieille Faculté, laissons les portes un peu se rouvrir pour nous livrer « cette trinité glorieuse qui a jeté le plus vif éclat sur la communauté des chirurgiens de Reims et qui conservera toujours une place dans la mémoire reconnaissante de la Cité ».

NICOLAS MUSEUX, JEAN-BAPTISTE CAQUÉ, NICOLAS NOËL, les trois derniers Lieutenants à Reims du Premier Chirurgien du Roi.

NICOLAS MUSEUX

Nicolas Museux est le plus connu des trois chirurgiens du nom de Museux qui pratiquèrent à Reims au XVIII[e] siècle [1]). Né à Travecy (Aisne) le 11 août 1714, il vint à Reims étudier la chirurgie et fut apprenti du maître-chirurgien Pierre Museux, son oncle; ce dernier paya pour ses droits la somme de 10 livres « pour la cire dûe à la communauté » [2]). Nicolas obtint la Maîtrise en 1736. « Ce titre, nous dit le docteur O. Guelliot, le faisait à la fois barbier et chirurgien. Museux ne crut pas déroger à l'usage en ouvrant une boutique dans la rue actuelle de l'Université », mais en 1743 [3]), Museux fut obligé d'abandonner le plat à barbe et la boutique, devint enfin chirurgien tout court « sachant cependant descendre quelques fois au médiocre de la chirurgie [4]).

---

[1]) Pierre Museux Ier, mort en 1752, Nicolas Museux, Pierre Museux II, né le 7 novembre 1745, maître en chirurgie en 1769 devient chirurgien de l'Hôtel-Dieu « en souvenance » de son père en 1771 et est titulaire de la place à la mort de celui-ci le 1er mars 1783.

[2]) Extrait du « *Livre de la Communauté des Chirurgiens de Reims* » concernant Nicolas Museux, 25 novembre 1726 (cité par le docteur O. Guelliot dans son livre « *Les Museux* ».

[3]) Déclaration du Roi du 23 avril 1743 « dépouillant les barbiers de leurs prérogatives et les excluant de la communauté des chirurgiens ».

[4]) Il fit en effet de la dentisterie « partie de la chirurgie la plus négligée », y obtint quelques succès qu'il sut, du reste, faire « mousser » et publia un opuscule intitulé : *Réflexions sur la conservation des dents, sur leurs différentes maladies et sur leurs remèdes*, 1747. (ouvrage cité par le docteur Guelliot dans son histoire des « Museux »).

La vie chirurgicale de Museux ne commence à être intéressante que lorsque celui-ci fut nommé Lieutenant à Reims du Premier chirurgien du Roi, après la mort de Pierre Larbre en 1750. Car, en même temps qu'il allait avoir le droit comme lieutenant [5]) de présider les assemblées de la Communauté, il prenait également la succession de Pierre Larbre comme chirurgien de l'Hôtel-Dieu, succession du reste qu'il allait partager avec Jean-Baptiste Caqué, jusque là Maître-Chirurgien à Rilly-la-Montagne. Dès lors, ces deux noms Museux et Caqué vont être associés et leurs travaux feront briller d'une façon toute spéciale la Chirurgie à Reims pendant une bonne partie du XVIIIe siècle. Les deux chirurgiens vont partir l'un après l'autre à Paris « se perfectionner dans leur art et prendre des instructions sur l'opération de la pierre ». (Voir à la fin de cet opuscule la lettre inédite de Museux au frère Côme pour le remercier de ses conseils). Tous deux reviendront opérer ensuite à l'Hôtel-Dieu en se prêtant un mutuel appui.

Museux n'était pas aussi bon clinicien que Caqué et il n'avait ni sa hardiesse ni son habileté opératoires [6]); du reste ce dernier n'a pas manqué de noter malicieusement les insuccès ou les inhabiletés de son concurrent. Et pourtant le nom de Museux est passé à la postérité, tandis que celui de Caqué semble ignoré de la plupart des biographes et de la majorité des chirurgiens [7]). On sait cependant si

---

[5]) Museux avait acheté la Lieutenance 1050 francs à la mort de Pierre Larbre ; il fut installé dans sa charge le 6 juillet 1750.

[6]) Le docteur Guelliot cite quelques-unes des opérations de Museux retrouvées par lui dans les registres de Caqué : 1o Hernie étranglée avec gangrène de l'intestin: tentative de suture sur un morceau de trachée-artère: impossibilité à cause des adhérences. 2o Extirpation après dilatation de l'urèthre d'un cure-oreilles séjournant dans la vessie depuis plusieurs années.

[7]) A Reims les descendants des chirurgiens du XVIIIe siècle ont semblé aussi méconnaître Caqué : il y a dans la ville une Place Museux et à l'hôpital civil « l'ancien Hôtel-Dieu » une salle Museux, mais le nom de Caqué ne se trouve nulle part.

l'un le méritait mieux que l'autre, mais le premier avait trouvé un instrument « la pince de Museux », qui devait sauver son nom de l'oubli, tandis que l'autre n'avait été qu'un merveilleux chirurgien de province que l'on pouvait laisser de côté, puisqu'il ne sortait pas d'une des grandes Facultés en dehors desquelles il ne doit rien exister.

Empruntons encore au docteur Guelliot la description de la pince de Museux; on trouvera du reste dans cet ouvrage une gravure représentant cette pince telle qu'elle fut inventée à Reims [8]): « elle a 16 cm. de longueur, est légèrement recourbée sur son bord; chaque branche est terminée par deux dents aiguës un peu courbes qui s'engrènent avec celles du côté opposé ». Elle servait à « la rescission » des amygdales [9]). « Museux saisissait l'amygdale, portait les anneaux de la pince dans la commissure labiale opposée, la confiait à un aide, puis écartant le pilier antérieur avec l'index gauche, coupait l'amygdale aux ciseaux » (Dr O. G.). Caqué pratiquant cette opération avec un tenaculum et un bistouri, considérait la pince de Museux « moins commode que son érigne simple » dont il se servait (voir planche II, le bistouri et l'érigne de Caqué pour l'amygdalotomie.

Les pinces [10]) sont restées dans l'instrumentation chirurgicale et si elles ne servent plus actuellement pour

---

[8]) Le docteur Guelliot possède dans sa collection l'instrument original, grossièrement fabriqué par un coutelier de la ville. Il a la même longueur que celle de la pince figurée dans la planche de cet opuscule (reproduction de la pince qui se trouve dans les Mémoires de l'Académie de Chirurgie): Les anneaux sont très épais, la fourche de l'extrémité est cassée, les dents s'engrènent mal et la pince est droite.

[9]) La première rescission des amygdales a été pratiquée à Reims par Caqué en 1757 et quelques années après il en envoyait 17 observations à l'Académie de Chirurgie.

[10]) Les « pincettes » comme les appelle Caqué dans sa réponse à Louis (1772) qui lui demandait des détails sur cet instrument au nom de l'Académie.

l'amygdalotomie, on les emploie néanmoins journellement en chirurgie et elles ont conservé le nom du chirurgien rémois.

Nicolas Museux mourut le 10 février 1783. Il laissait quatre enfants parmi lesquels Pierre Museux, qui devait lui succéder comme chirurgien de l'Hôtel-Dieu le 1er mars 1783. Malgré les recherches du docteur Guelliot on n'a rien trouvé de Pierre Museux qui intéresse la science chirurgicale.

Bistouri et érigne de CAQUE
pour l'Amygdalotomie
(1774)

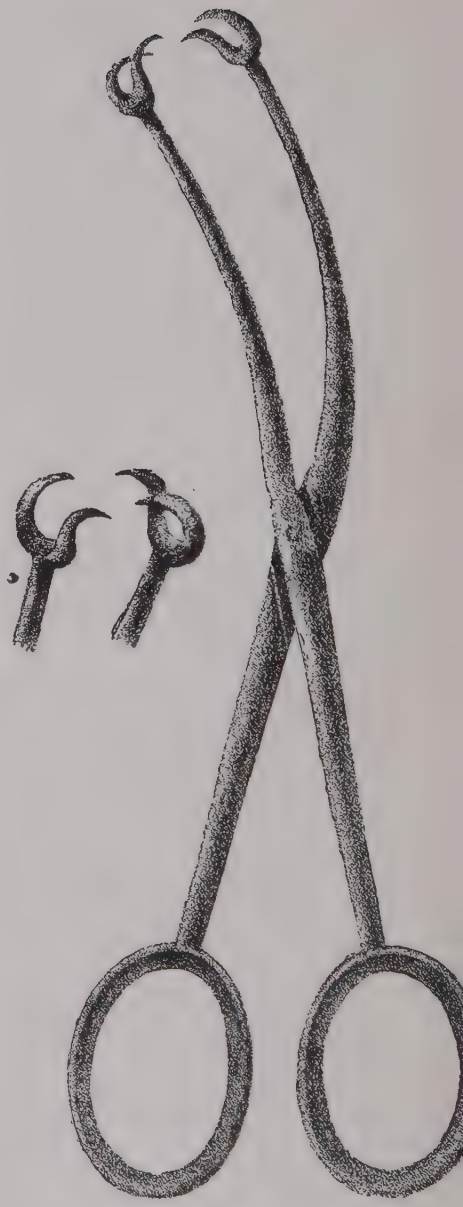

Pince de MUSEUX
d'après la planche XII du Ve volume
des Mémoires de l'Académie
(1774)

J.-B. CAQUE

« De tous les chirurgiens qui ont exercé leur art à Reims, J.-B. Caqué est le plus intéressant, dit le docteur Guelliot. Tant par son habileté chirurgicale que par son instruction scientifique, il mérite la place d'honneur parmi les anciens chirurgiens de Reims. » Eloge d'autant plus intéressant qu'il est prononcé par un des chirurgiens et par un des historiens les plus réputés et les plus consciencieux à Reims des temps modernes.

Jean-Baptiste Caqué [1]) naquit à Mâchault (Ardennes) le 9 octobre 1720. Il eut pour parrain le chirurgien du village et après avoir passé quatre années d'apprentissage à Reims chez Tonss. Ponsardin, alors Prevôt des Maîtres en chirurgie de la ville, il vint à Paris se perfectionner dans l'exercice de la chirurgie sous la surveillance paternelle d'un de ses compatriotes Bénomont [2]), membre de

---

[1]) Philippe, chirurgien de l'Hôtel-Dieu a écrit en 1842 un *Essai historique sur Caqué.* Le docteur Guelliot soutient avec preuves à l'appui que cette biographie est pleine d'inexactitudes. Maldan (1807—1881), dans un manuscrit inédit que possède le docteur Guelliot, reprochait déjà à Philippe « de copier servilement, de n'être qu'un vulgaire et bas plagiat, de reproduire tout ce qui a été écrit sans ôter ou ajouter un mot et de n'avoir enfin aucune idée personnelle. »

On peut trouver d'autres renseignements sur la vie de Caqué dans : *Eloges de l'Académie de Chirurgie* par Antoine Louis, publiés par Dubois d'Amiens 1859. Bouillot, *Biographie ardennaise*, T. L. 1830. H. Delacroix et docteur Guelliot. *Jacques Daviel à Reims*, 1890. Docteur Guelliot: *Les Museux*, 1887. Idem. *La fin de la Faculté de Médecine de Reims 1909.*

[2]) Bénomont (1679—1772) fut le chirurgien de la Duchesse de Berry, et entra à l'Académie de Chirurgie dès sa fondation. On lui doit quelques notes insérées dans les mémoires de l'Académie de Chirurgie, entr'autres une observation d'arrachement de la jambe.

l'Académie de Chirurgie; il partit ensuite aux Armées faire les campagnes de 1744—1748 où il s'y fit remarquer. Revenu à Reims, il passe le 17 juin 1749 l'examen de Maître en chirurgie pour Rilly-la-Montagne, village voisin. Un an après, le bureau de l'Hôtel-Dieu, décidant de dédoubler la place de chirurgien, laissée vacante par la mort de Larbre, vint chercher Caqué à Rilly, et « informé de sa capacité et expérience », l'associa à Museux comme chirurgien de l'Hôtel-Dieu, chacun devant, à tour de rôle, assurer le service pendant trois mois [3]). Il fut obligé pour cela de repasser tous ses examens de maîtrise, n'ayant été reçu en 1749 que pour exercer à la campagne.

De suite ses rapports et ses observations publiés dans les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, (Tomes III et V) attirèrent l'attention sur lui. En 1752 il devint membre correspondant de l'Académie; en 1757 il recevait une médaille d'or de cette Académie et en 1759 il était nommé membre associé de l'illustre Compagnie; en 1766 il obtenait du Roi une pension de 1200 livres, pension qui lui sera servie jusqu'à sa mort.

Parmi les observations publiées par lui on remarque les notes qu'il a fournies à Louis, secrétaire de l'Académie, pour son Mémoire sur la « rescission des amygdales » (Tome V, p. 465, cité par le Dr Delacroix dans Jacques Daviel à Reims). C'est dans ces notes qu'il donne son avis sur « les pincettes de Monsieur Museux, imaginées pour saisir l'amygdale avec plus de sûreté ». Caqué, en effet, avait réussi en 1757 sa première amygdalotomie ou rescission des amygdales, opération pratiquée sur une jeune fille de Rocroi [4]).

A signaler également ses observations sur la cure radicale des hernies et sur les hernies avec gangrène

---

[3]) Caqué et Museux avaient comme traitement 400 livres par an, plus une pension de 200 livres. Pour six mois de service annuel, c'était vraiment bien payé !

[4]) L'amygdalotomie, pratiquée autrefois par Paul d'Egine et Actius, avait été solennellement condamnée. Caqué eut donc l'honneur de faire revivre cette opération. (Notes docteur Guelliot.)

(Tome III, Mémoire de l'Académie [5]), sur la ligature de l'épiploon, sur la taille [6]), sur les traumatismes de la colonne vertébrale, sur le sarcocèle, sur le cancer du sein, sur l'anévrisme.

Une collection volumineuse d'études sur les *fractures* et les *luxations simples ou compliquées* viennent encore s'ajouter aux travaux précédents. On y trouve pour le traitement de certaines fractures les éléments du bandage inamovible « fait d'une espèce de colle avec de la farine de seigle pour empêcher les fragments parfaitement maintenus de céder à des mouvements désordonnés », bandage qui cinquante ans plus tard devait attirer l'attention du monde chirurgical.

Caqué non seulement produisait beaucoup et écrivait bien, mais c'était en même temps un merveilleux opérateur « méthodique et d'un imperturbable sang-froid ». Il avait, en effet, après avoir été « se perfectionner avec Museux » à Paris, près de Jean de Baseilhac (frère Côme), l'inventeur du *lithotome caché* [7]), acquis une grande célébrité comme lithotomiste. Il modifia même le lithotome du frère Côme en l'émoussant et pratiqua en peu de temps 17 tailles avec deux morts seulement dont une de variole.

---

[5]) A propos de la cure des hernies, il n'y avait pas bien longtemps qu'à Reims on avait jugé et condamné (le 23 juillet 1733) une jeune fille, Marie-Anne Presse, à « être battue est fustigée nue de verges aux carrefours » pour s'adonner spécialement et d'une manière assez originale (!) à la guérison des hernies congénitales. De 1722 à 1723 cette jeune fille avait pratiqué plus de 500 castrations dans un rayon d'une vingtaine de lieues autour de Reims, et l'Histoire n'a jamais pu retrouver ce qu'elle avait fait des testicules induement dérobés. Pourvu qu'elle n'ait point fait comme cet opérateur, dont parle Dionis en 1740 dans son cours d'opérations de chirurgie, qui nourrissait son chien avec les testicules enlevés aux hernieux (Histoire racontée par le docteur Guelliot).

[6]) La première opération de la taille avait été pratiquée à Reims par Larbre en 1737 : *lithotomiam a chirurgis remensibus fere inauditam, audaci et haud infelici manu ausus est tentare.* (Citation Robin) Dr Guelliot, Etude de la Chirurgie, p. 137.

[7]) Frère Côme. *Nouvelle méthode d'extraire la pierre de la vessie par dessus le pubis*, 1779.

Museux de son côté, nous l'avons vu, pratiquait aussi l'opération de la pierre, mais n'ayant ni l'audace ni l'esprit de décision de Caqué, il ne réussit à opérer que sept calculeux pendant que Caqué pratiquait 17 tailles chez l'homme auxquelles il ajoutait bientôt 18 opérations chez la femme avec le « lithotome féminin » inventé par Louis [8]).

En 1753 une jeune fille mourut à Reims à la suite d'une taille faite par Museux et il ne fallut pas moins de toute la sympathie confraternelle de Caqué pour défendre son collègue contre l'accusation du frère Côme, ce dernier soutenant que la mort était due aux suites de la taille et non à une blessure faite par l'instrument.

La discussion passionnée entre Caqué et le frère Côme à propos de la modification du lithotome de ce dernier est très intéressante à suivre. « C'est à moi, Monsieur, écrit le frère Côme à Caqué au mois d'août 1771, que vous devez ce que vous savez sur l'opération de la pierre. Vous n'avez sans doute émoussé la pointe et deux lignes du tranchant de mon instrument que pour obtenir de l'Académie une médaille d'or. Cette prétendue correction n'est qu'une corruption, qu'une forfanterie et une imposture ». Caqué fut très affecté des reproches injustes du frère et il fallut les exhortations présentes de Louis [9]), de Lamartinière [10]), chirurgien de Louis XV, de ses amis Lecat de Rouen [11]), Hoin et Maret [12]) de Dijon pour qu'il cessât de prêter attention aux « diatribes » du frère Côme.

---

[8]) De 1756 à 1786 Caqué pratiqua l'opération de la pierre sur 170 sujets. C'est un chiffre vraiment éloquent !

[9]) « Si le frère Côme avait compris ses intérêts et s'il était jaloux de sa gloire, il aurait dû vous remercier d'avoir corrigé son instrument » (lettre de Louis en 1774).

[10]) « Courage, mon cher confrère : la ville de Reims est bien heureuse de posséder un chirurgien tel que vous. J'ai parlé de vous au Roi.... » (lettre de Lamartinière 1776).

[11]) « Consolez-vous ; la bile d'un moine ne peut ternir votre belle réputation » (lettre de Lecat, 30 août 1779).

[12]) « Merci *au nom de l'humanité* de la correction que vous avez apportée au Lithotome ».

Caqué était aussi d'une dextérité « devenue proverbiale » dans l'opération de la cataracte qu'il pratiqua sur plusieurs centaines de personnes; il opérait par extraction [13]), et Daviel, oculiste du Roi, n'hésita pas à venir à Reims solliciter la collaboration de son confrère rémois.

Jean-Baptiste Caqué mourut à Reims le 16 septembre 1787, « alors qu'il allait atteindre l'apogée de sa gloire ». Il laissait quatre enfants; un de ses fils, Henri, fut « dispensé de quelques années d'études et d'une partie des frais d'examens », c'est-à-dire donc assimilé à un fils de Docteur-Régent « *in memoriam parentis optimi et peritissimi* »; il fut chargé en 1776 du cours de physiologie à la Faculté [14]) et se fit remarquer aussi comme bibliophile rémois. En 1790 il devint médecin titulaire de l'Hôtel-Dieu. Une des filles de Caqué allait épouser le chirurgien Nicolas Noël, troisième et dernier Lieutenant à Reims du Premier Chirurgien du Roi.

Le flambeau de la science chirurgicale n'était donc pas prêt de s'éteindre!

Le génie inventif de J.-B. Caqué, dit le docteur Guelliot, son habileté opératoire, sa probité scientifique, son bon sens clinique lui valurent une réputation qui s'étendit bien au delà du pays rémois.

Pourquoi, hélas, faut-il que l'on ait oublié si vite ce grand Innovateur de la chirurgie!

---

[13]) Museux essaya aussi l'opération de la cataracte, mais sur quatre malades traités « à la Diavélique », il laissa une opération inachevée et eut trois insuccès (Docteur O. G.).

Lire dans *Jacques Daviel à Reims* les lettres de Daviel et de Caqué et les observations des 43 opérations de la cataracte pratiquées à Reims par l'oculiste du Roi ; on y verra les procédés et les instruments employés, les résultats acquis, les questions importantes que Daviel posait à Caqué sur ses malades et les réponses claires et précises de Caqué, enfin tout l'intérêt porté à Caqué par Daviel et ..... le Roi Louis XV.

[14]) Son *compendium physiologica* était à la Bibliothèque de Reims (docteur Guelliot), (N° 1019), mais nous n'avons pu le retrouver. Il a dû disparaître avec d'autres choses, hélas ! pendant l'incendie de la Bibliothèque.

NICOLAS NOËL

Noël, bien qu'il se soit illustré dans la chirurgie civile et militaire, n'a point la renommée ni peut-être la valeur de ses deux illustres prédécesseurs; mais il est néanmoins une grande figure et son nom doit être gravé dans la mémoire de ses successeurs par les services qu'il rendit à l'histoire chirurgicale de Reims à la fin du XVIII[e] siècle. Et puis, cet homme, ayant beaucoup voyagé, vu beaucoup de choses, « beaucoup lu et beaucoup retenu », et ayant de plus exercé la chirurgie et la médecine dans différents pays, à différentes époques, est intéressant à connaître; aussi n'avons-nous pas hésité à l'associer dans notre modeste étude aux noms célèbres de Museux et Caqué.

Pour les détails de sa biographie consulter surtout : *Noël à ses concitoyens* (Reims 1826). *Notice historique sur Noël* (Philippe). *Souvenir d'un vieux Rémois*, Reims, 1872, Eugène Courmaux.

Voici à titre de renseignements les diplômes et états de services du chirurgien Noël qu'il apporta lui-même au greffe du Tribunal, le 16 Messidor an XI :

1o Lettres de maître-ès-arts qui lui ont été délivrées par le recteur de l'Université de Paris le 19 août 1776.

2o Certificats en langue anglaise, datés de 1777 duquel il appert qu'il a été employé en qualité de chirurgien dans les Etats-Unis d'Amérique lors de la guerre.

3o Autre écrit en la même langue daté de Boston 1778 duquel il résulte qu'il fut chargé par le docteur Franklin d'accompagner en France Sir John Adam.

4o Certificat, daté du 17 septembre 1779, duquel il appert que le citoyen Noël aurait, en qualité de chirurgien-major du Roi, exercé pendant 9 mois les dites fonctions près des Etats-Unis.

5o Lettre de maîtrise en chirurgie pour la ville de Rheims, expédiées au citoyen Noël, le 20 février 1786, lesquelles lettres l'ont autorisé à exercer la chirurgie dans la dite commune. Ainsi signé au bas d'icelles, Caqué et Quantinest, greffier.

6o Lettres expédiées à Versailles le 18 août 1787 qui nomme le citoyen Nicolas Noël, lieutenant en la communauté des maîtres

en chirurgie de la ville de Rheims, vacante par la démission de Monsieur Caqué, dernier titulaire, et l'admet à se mettre en possession de cette dignité en prêtant le serment requis.

7o Diplômes expédiés au citoyen Noël par la Société de Médecine de Paris, qui l'admet en qualité de membre associé, et par la Société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie de Bruxelles, duquel il résulte qu'il a été admis en qualité de membre correspondant de la dite société.

Toutes ces pièces ont été retrouvées dans les Archives du Palais de Justice de Reims par Monsieur Gustave Laurent et sont parues dans l'Almanach Matot-Braine le 14 octobre 1898.

Nicolas Noël naquit à Reims, sur la paroisse de St-Pierre, le 27 mai 1746; il commença par faire sa philosophie à Paris où il y reçut le grade de maître-ès-arts, puis il vint à Reims, étudier « l'art de guérir » sous la direction de Caqué dont il fut l'apprenti pendant deux ans; il se rendit ensuite à Paris finir ses études et s'y fit remarquer par Vicq d'Azyr, secrétaire perpétuel de la Société Royale de Médecine de Paris, dont il suivit les cours pendant trois ans.

En 1766 il est breveté chirurgien-major et envoyé à l'armée des Etats-Unis qui va combattre pour l'Indépendance de l'Amérique[1]). En 1779, il est chargé du service des Hôpitaux que l'on vient d'établir à Philadelphie et continue ce service pendant quatre ans; en même temps il est membre des Sociétés de Médecine et de Philosophie de Philadelphie.

En 1784, il revient en France et s'installe à Reims; maître en chirurgie en 1786, chirurgien de l'Hôtel-Dieu et « de l'Hospice des scrophuleux » en 1787 « en survivance » de son beau-père, Jean-Baptiste Caqué, il est nommé en 1788 lieutenant du Premier Chirurgien du Roi. Puis la révolution arrive; en 1792, il devient chirurgien en chef

---

[1]) Il est intéressant de rappeler qu'un autre Rémois célèbre Tronsson-Ducoudray, faisait partie de cette expédition comme général d'artillerie. Ce sont peut-être ces souvenirs glorieux qui ont ouvert si généreusement le cœur et... le porte-monnaie des Américains pour toutes les œuvres rémoises depuis la destruction de la ville !

d'une division de l'Armée du Nord, fait la campagne de Belgique avec Dumouriez; il rentre à Reims combattre courageusement le typhus à l'Hôpital militaire de St-Rémy et en 1793 Noël est appelé par le ministre de la guerre à l'inspection générale des armées de l'intérieur et en particulier de celle de la Loire.

Là, il mène une vie assez agitée, et ayant des démêlés violents avec le « citoyen Carrier », il est obligé pour sauver sa tête de fuir rapidement Nantes et «l'odieux pro-consul»; il continue encore pendant quelque temps ses inspections, puis, fatigué de ses obligations militaires, il se fait « démobiliser » et revient à Reims reprendre sa place de chirurgien à l'Hôtel-Dieu [2]).

En 1798, c'est-à-dire le 21 Floréal de l'an VII, après une discussion [3]) avec l'administration de l'Hôtel-Dieu, il donne bruyamment sa démission de chirurgien; cette démission est acceptée immédiatement et Noël est remplacé de suite par Duquénelle [4]).

---

[2]) Ce n'était plus bien lucratif d'être chirurgien à l'Hôtel-Dieu ; fini l'âge d'or des Museux et Caqué ! L'indemnité annuelle de 400 livres est remplacée par « 20 septiers de blé » ; les temps deviennent durs !

[3]) Noël prétend dans « *Noël à ses concitoyens* » que cette démission fut envoyée à la suite d'un ordre qu'il aurait donné à un élève « pistonné » et que celui-ci aurait refusé d'exécuter. Nous croyons plutôt que cet accès de mauvaise humeur était dû à la récente nomination de Jean Husson *a)* comme « médecin-chef des salles de gisantes », nomination qui ne plaisait pas trop à Noël.

a) Jean Husson (1742—1810) maître en chirurgie en 1771, devait devenir plus tard professeur d'accouchements à Reims. Il était le père du médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, célèbre propagateur de la vaccine en France.

[4]) Duquenelle Jean-Baptiste, né à Reims le 1er août 1770, commence ses études sous la direction de Caqué et surtout de Noël, puis part à Paris suivre les cours de Desault, de Baudelocque et de Corvisart, et après « la grande tourmente » de 1793, il va terminer ses études à *Strasbourg* où il est l'élève d'Hermann et de Tourtelle. S'installe ensuite à Reims en 1786 et remplace Noël à la tête du service chirurgical de l'Hôtel-Dieu qu'il conserve jusqu'à sa mort, c'est-à-dire jusqu'au 16 octobre 1835. Aussi ingénieux opérateur que chirurgien habile, il fit des découvertes curieuses et appliqua

Plus tard il se consacra tout entier à la fondation d'une école de médecine, « Ecole d'Instruction Médicale », comme il l'appelle, où les jeunes gens « étaient instruits gratuitement et les pauvres soignés gratuitement »; y devient professeur d'Anatomie; passe en 1805 sa thèse de docteur en médecine [5]) (à 60 ans!) et meurt en 1832 « riche d'une expérience presque séculaire ». (Philippe).

Bon opérateur, très maître de lui, praticien de bon sens, excellent clinicien, philanthrope assez désintéressé, Noël [6]) est surtout parvenu jusqu'à nous par ses discussions souvent violentes avec les médecins, soit avant, soit après

---

des procédés intéressants et nouveaux. Belle figure chirurgicale du XIXe siècle qui laisse à Reims un souvenir encore vivant! Fondateur d'une pléiade de chirurgiens et de médecins qui illustrèrent son nom, sa famille et Reims pendant tout le siècle dernier.

(Voir biographie par docteur Decès, chirurgien de l'Hôtel-Dieu et descendant de Duquenelle. Reims 1850).

[5]) *De la nécessité de réunir des connaissances médicales et chirurgicales pour pouvoir exercer avec distinction les différentes branches de la chirurgie.*

[6]) Voici, d'après Noël, la liste des publications périodiques où ses travaux sont consignés :

I — *Société Médicale et philosophique de Philadelphie,* 2e vol. (1784).
II — *Société Royale de Médecine de Paris,* 9e vol. (1788).
III — *Journal de Chirurgie de Desault,* Tome I et II, 1791-1792.
IV — *Les mémoires de la Société de Santé de Paris,* 1786.
V — *Le traité de l'Analyse des Pierres de la Vessie,* 1798.
VI — *La Médecine opératoire de Sabattier,* 1810.

Noël a encore écrit :

1o *Du Tétanos traumatique* (Bruxelles 1800).
2o *Un traite théorique et pratique sur l'Inoculation, dédié à M. le Talleyrand-Périgord, archévêque de Reims* qui n'avait pas hésité à se faire vacciner. Livre approuvé par la *Société Royale de Médecine,* 1789.
3o *De l'Analyse de la Médecine et d'un Parallèle de cette prétendue Science avec la Chirurgie,* 1790.
4o *Dissertation sur la Réunion de la Médecine à la Chirurgie* (1809).
5o Une notice sur *l'importance des cheveux,* sur *l'Asphyxie,* sur *l'usage de la langue,* etc.

la fermeture de la Faculté, par ses travaux très importants, enfin par son Ecole de Médecine, son œuvre, qui permit à Reims de conserver un enseignement supérieur et qui rendit de grands services à la Cité.

Ces trois noms, Museux, Caqué, Noël, méritaient d'être sortis de l'oubli, car tous trois ont rendu d'inestimables services à la cause de la chirurgie française et ont illustré particulièrement notre chère ville de Reims et sa vieille Faculté.

CONCLUSIONS

Le XVIII[e] siècle est donc un « grand siècle » dans l'art chirurgical. Le « maître en Chirurgie » n'a plus rien de commun avec le « chirurgien-barbier » d'autrefois, tenant échoppe, maniant le rasoir et la lancette, souvent aussi étuviste, c'est-à-dire tenant établissement de bains. Il est maintenant un « bon bourgeois »! En même temps il n'est plus « le très humble serviteur du tout-puissant Docteur-Régent ».

Au cours de cette modeste étude nous avons suivi les différentes étapes de cette « guerre d'indépendance » depuis le refus de J.-L. Petit en 1701 de prêter le serment traditionnel [1]) jusqu'à la lutte contre les médecins du Rémois Noël pendant les dernières années du siècle et surtout contre « leur prétendue supériorité, usurpation faite en des temps d'ignorance » [2]). Le chirurgien est quelqu'un; il est donc enfin libre!

Nous avons vu aussi quelle place importante prennent au XVIII[e] siècle les chirurgiens de province et parmi cette pléïade de célébrités nous avons tenu à rappeler le rôle joué dans l'Histoire chirurgicale de ce siècle par les trois derniers Lieutenants à Reims du Premier Chirurgien du Roi:

NICOLAS MUSEUX, chirurgien de l'Hôtel-Dieu et inventeur des pinces connues.

---

[1]) « *Je jure de porter honneur et référence aux Docteurs de la Faculté,* **comme écolier est tenu de le faire** ».

[2]) A retenir aussi sa fameuse épigraphe dans son *Analyse de la Médecine et parallèle de cette prétendue science avec la chirurgie :* **Fuge medicos et medicamina.**

JEAN-BAPTISTE CAQUÉ, opérateur méthodique, « osé » et adroit, restaurateur — nous devrions presque dire innovateur — en France de la « rescission des amygdales », collaborateur intelligent de l'oculiste Daviel dans ses premiers essais réussis de l'opération de la cataracte par « extraction », historien et écrivain consciencieux autant qu'érudit, « honnête homme » estimé de tous « les grands » du siècle.

NICOLAS NOËL, célèbre chirurgien militaire et civil, trait d'union entre le XVIII[e] et le XIX[e] siècles, fondateur à Reims de « *l'Ecole d'Instruction médicale* », observateur plein de bon sens, travailleur infatigable.

Ces trois noms méritaient d'être sortis de l'oubli, car tous trois ont rendu d'inestimables services à la cause de la Chirurgie française et ont illustré particulièrement notre chère ville de Reims et sa vieille Faculté.

Vu et permis d'imprimer :

Le Recteur de l'Académie de Strasbourg,

S. CHARLÉTY.

Vu : Pour le Doyen :

L'Assesseur,

BOUIN ✻ ✾ I.

Vu :

Le Président de Thèse,

SENCERT O. ✻ ✾ I.

APPENDICE

A M. RÉVEREND

très Reverend frère Cosme
Religieux feuillant en sa Maison rue St-honoré

à PARIS

Monsieur, Cachet de cire rouge buste antique

Vous voudrez bien recevoir mes très humbles remerciemens pour les demarches que vous a (sic) bien voulu faire pour moi; je n'ai pas encore eu occasion de faire usage des instrumens; j'espère que la suite des temps ne me rendra pas indigne d'être votre sectateur; conduit par vos lumières, armé de vos instrumens, l'on peut travailler à coup sûr; le flambeau de l'expérience n'a pas encore lui pour moi, mais c'est à l'aide du vôtre et des grands Maîtres vos partisans que je dois marcher; nous n'avons pas fait de taille au mois de septembre; au mois de mai je n'étais pas suffisamment exercé sur les cadavres. Ce fut dans ce mois que Monsieur Caqué a taillé un homme qui est mort d'hemorrhagie deux heures après. La pierre était très grosse. Au prochain, j'aurai l'honneur de vous rendre compte des événemens.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect
Monsieur

Votre très humble et
très obéissant serviteur
Museux chir.

Reims le 19 Novembre 1770.

(19 est surchargé ; il semble qu'il y ait 9)

près du cachet, analyse ancienne de la pièce :
lettre de M. Museux Le Fils sur une taille de M. Caqué ce mois de may 1770. (Collection du Dr P. GOSSET).

Lettres de Maîtrise en Chirurgie de Pierre Museux.

Reims 10 décembre 1769

Germain Pichault de la Martinière, Ecuyer, Conseiller, Chevalier de l'ordre de Saint-Michel, Premier Chirurgien *du Roi*, Chef de la Chirurgie du Royaume, Président de l'Académie Royale de Chirurgie et Garde des Chartres, Statuts et Privilèges dudit Art; à tous ceux qui ces présentes Lettres verront, *Salut.* Sçavoir faisons: que sur la requeste à nous présentée par Pierre Muzeux, natif de Reims, fils de Nicolas Muzeux, Maître en Chirurgie, l'un des Chirurgiens en chef de l'Hotel-Dieu, et notre Lieutenant en la ditte ville de Reims et de Jeanne-Marguerite Gagnot, ses père et mère, âge de vingt-quatre ans, suivant son Extrait baptistaire en date du sept novembre mil sept cent quarante-cinq, faisant profession de la religion Catholique, Apostolique et Romaine, ainsi qu'il est attesté par le Certificat de vie et mœurs annexé à la ditte requeste. *Contenant* qu'en la qualité de fils de Maître de la ditte ville, il a étudié sous son père les principes de la Chirurgie, a travaillé à l'Hôtel-Dieu de la ville de Reims l'espace de deux années consécutives et depuis à l'hôpital de la Charité à Paris pendant deux ans, suivant le certificat de Monsieur Süe, Chirurgien-Major dudit hôpital, et qu'il a fait aux écoles Royales de Chirurgie de Paris les cours de phisiologie, d'hygienne, de pathologie, de thérapeutique, d'anatomie, d'opérations chirurgicales de maladies des yeux, de maladies des femmes grosses, en travail et accouchées, comme il appert par des certificats de Messieurs Louis, Ruffel, Brasdor, Sabatier, Deshais, Gendron, Barbeau et Delafaye, tous professeurs des écoles de Chirurgie, lesquels certificats ont ete visé et certifié par les prévosts des Ecoles, et désirant parvenir à la Maîtrise, il nous aurait requis son immatricule, laquelle requeste adressée au prévost en charge en l'absence de notre Lieutenant qui a pris la qualité de conducteur, lequel a consenti qu'il porte

des billiets de convocation chez tous les Maîtres; ayant porté ses billiets, supplié dans l'assemblée générale, subi l'examen ordinaire auquel il a été admis, son immatricule a ete consentie ordonnée et faitte; ayant depuis son premier examen fait les trois semaines d'ostéologie, d'anatomie, des saignées et médicamens, ayant depuis porté ses billiets de convocation pour son dernier examen, réception et prestation de serment, en conséquence de l'ordonnance du prévost de notre Communauté étant au bas de la ditte requeste à nous presentée et s'étant cejourd'hui présenté en notre Chambre de Juridiction, conduit par Nicolas Muzeux, son père, Maître en Chirurgie et notre Lieutenant, il a été interrogé, examiné par le prévôst et garde en charge, doyen et les autres Maîtres qui composent la Communauté des Maîtres en Chirurgie de la ville de Reims, en présence de Monsieur Raussin, Doyen de la Faculté de Médecine de la ditte ville et Monsieur Le Camus son collégue, ledit aspirant retiré, pris l'avis de l'assemblée qui l'a jugé capable, nous avons ledit Pierre Muzeux, reçu et Admis, Recevons et Admettons à la Maîtrise en Chirurgie par la ville de Reims, à l'effet d'y exercer ledit Art, pendre enseigne, jouir des mêmes droits et privilèges, immunités et prérogatives dont jouissent les autres Maîtres reçus pour la même ville. En témoin de ce, Pierre Robin, Prévôt en charge en la ditte ville de Reims, après avoir pris et reçu dudit Pierre Muzeux le serment en tel cas requis et accoutumé, a signé ces présentes, à icelles fait apposer le Scel et Cachet de notre ditte Chambre de Juridiction et contre-signé par notre greffier ordinaire. Ce fut fait et donné en notre Chambre de Juridiction de la Ville de Reims le dix huitième jour de Décembre mil sept cent soixante neuf.

Robin, Vice-Prevôt.
Rainssant, greffier.

(Pièce en parchemin de deux feuilles (le sceau manque), communiqué à Monsieur le Docteur Guelliot par Monsieur et Mesdemoiselles D...., arrière-petits-enfants de Pierre Museux.)

TABLE DES MATIÈRES

	Page
PRÉFACE	9
HISTOIRE DE LA CHIRURGIE AU XVIIIe SIÈCLE	11
NICOLAS MUSEUX	26
J.-B. CAQUÉ	31
NICOLAS NOËL	36
CONCLUSIONS	41
APPENDICE	43